



L'EAU, C'EST LA VIE

Les communautés autochtones et le racisme environnemental

Qu'est-ce que le racisme environnemental ?

Le racisme environnemental est une forme de racisme systémique qui expose plus fortement les communautés autochtones, noires et racisées aux dangers environnementaux que les communautés à prédominance blanche. Il comprend les politiques et pratiques industrielles et environnementales qui créent des sites dangereux pour l'environnement à proximité de communautés noires, autochtones ou racisées. Les dangers environnementaux associés au racisme environnemental sont les industries polluantes, les dépotoirs, les sites d'élimination des déchets toxiques, les décharges, le bruit des transports terrestres (autoroutes, trains, etc.) et d'autres activités nuisibles qui polluent et contaminent la communauté.

Les effets dévastateurs du racisme environnemental peuvent gravement nuire à la santé des membres de la communauté.¹ Le racisme environnemental est enraciné dans les politiques et les décisions d'industries et d'organes politiques. Il peut découler directement de décisions municipales, provinciales ou fédérales, ou de projets d'entreprises (comme les pipelines) qui sont soutenus par une politique gouvernementale. Les retards importants du gouvernement, voire le

refus total d'appuyer le nettoyage des contaminants et des débris des catastrophes permettent au racisme environnemental de perdurer, parfois même des décennies après la fin d'un projet commercial.



Les effets dévastateurs du racisme environnemental peuvent gravement nuire à la santé des membres de la communauté.



Le racisme systémique, c'est aussi un accès inéquitable aux structures de pouvoir pour les communautés autochtones, noires et racisées. Celles-ci sont sous-représentées au gouvernement, ainsi que « dans les principaux groupes environnementaux et dans les conseils, commissions et organismes de réglementation décisionnels ».²

Quel est l'effet du racisme environnemental sur l'accès à l'eau potable des peuples autochtones ?

De nombreuses communautés autochtones n'ont plus (ou n'ont jamais eu) accès à l'eau potable en raison de politiques gouvernementales et de décisions budgétaires, sans oublier les politiques des entreprises. Lorsque l'État canadien a déménagé de force des peuples autochtones dans des réserves, il a souvent choisi des endroits éloignés peu prisés par les non-autochtones.

Depuis ces relocalisations, les gouvernements ont souvent permis la présence d'installations nuisibles à l'environnement (dépotoirs, usines de traitement, infrastructures d'extraction de ressources naturelles) sur les réserves ou près de celles-ci, créant ainsi des conditions de vie qu'aucune communauté non autochtone n'accepterait. L'extraction de ressources naturelles comme le gaz naturel entraîne souvent des catastrophes environnementales. Celles-ci sont aggravées par l'inaction de l'État en matière de pollution et d'accidents industriels. Ces politiques et ces actions (ou inactions) ont nui aux sources d'eau en territoire autochtone.

En quoi cela nuit-il aux communautés, aux travailleurs et aux travailleuses autochtones ?

Le racisme environnemental touche très durement les communautés autochtones. Il affecte de nombreux aspects du travail. Imaginez à quel point il est difficile d'avoir des vêtements propres, de laver la vaisselle et de se doucher sans accès à de l'eau salubre pour ces tâches quotidiennes. Cela a d'immenses répercussions sur le coût de la vie. Il y a des ménages autochtones qui doivent dépenser leur revenu durement gagné en eau embouteillée pour pouvoir boire, cuisiner et laver la vaisselle, avant toute autre priorité.

Les communautés autochtones qui subissent du racisme environnemental depuis plusieurs générations peuvent vivre des impacts intergénérationnels à long terme sur la santé, comme un taux supérieur à la normale de cancers, de maladies auto-immunes ou de troubles neurologiques. Cette réalité influence les besoins des travailleuses et travailleurs dans les négociations, notamment en ce qui concerne les coûts de soins de santé à long terme qui peuvent ne pas être couverts par l'assurance maladie.



Quelles sont les communautés autochtones touchées ?

LA CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE DE GRASSY NARROWS

Asubpeeschoseewagong Netum Anishinabek (la Première Nation de Grassy Narrows) est située au nord de Kenora, en Ontario. Elle vit avec les conséquences d'un empoisonnement au mercure. Entre 1962 et 1970, Dryden Chemicals a déversé du mercure dans le réseau fluvial English-Wabigoon, en amont de la communauté, empoisonnant les poissons et les terres adjacentes.

Dryden Chemicals a fermé ses portes en 1976, mais la communauté subit encore les impacts de cette contamination et doit continuer de se battre pour des soins de santé adéquats et une gestion efficace des

empoisonnements chimiques. Le SCFP est un allié de longue date de Grassy Narrows. De nombreux membres du SCFP appuient ou participent à la manifestation Grassy Narrows River Run qui a lieu tous les deux ans à l'Assemblée législative provinciale.

LA LUTTE DES WET'SUWET'EN CONTRE LES PIPELINES

Pendant des décennies, les chefs de la Première Nation Wet'suwet'en, ainsi que de nombreux membres et allié(e)s, se sont unis contre le projet de gazoduc Coastal GasLink en multipliant les batailles juridiques et les obstacles physiques. Ce gazoduc transporterait du gaz naturel liquéfié du nord-est de la Colombie-Britannique jusqu'à un terminal près de la ville de Kitimat. La communauté craint que ce projet détruise l'habitat de plusieurs espèces et écosystèmes. Elle y voit aussi un risque de catastrophe environnementale. Le SCFP est aussi fier de soutenir le Centre de guérison Unist'ot'en.

LA VICTOIRE DE LA PREMIÈRE NATION SIPEKNE'KATIK SUR LA RIVIÈRE SHUBENACADIE

En 2007, Alton Gas a proposé un projet de stockage de gaz naturel dans des cavernes de sel souterraines près de la rivière Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse. Ce plan aurait pu avoir de graves conséquences environnementales. En 2016, la Première Nation Sipekne'katik s'y est opposée en arguant qu'elle n'avait pas été consultée adéquatement pendant l'élaboration du projet.

Des militant(e)s autochtones de partout au Canada se sont ralliés pour soutenir cette cause. Le SCFP a soutenu financièrement les Grassroots Grandmothers dans leur lutte et nos membres ont participé à des manifestations. En 2020, la Première Nation Sipekne'katik a remporté une action en justice qui a annulé l'approbation du projet. Alton Gas a officiellement renoncé à son projet en 2021.

Les membres du Conseil national des Autochtones du SCFP prennent la parole

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau de 2023, le SCFP a lancé une série de vidéos mettant en vedette quatre membres autochtones qui expliquent ce que signifie pour eux « l'eau, c'est la vie ». Ils parlent aussi de l'héritage du racisme environnemental dans leurs communautés.

Dawn Bellerose, membre du SCFP 1880, parle de la différence de qualité de l'eau et d'accès à celle-ci entre les centres urbains et les communautés autochtones, ainsi que de la lutte de Grassy Narrows pour obtenir de l'eau potable.

Nathalie Claveau, membre du SCFP 1500, décrit la relation vitale qu'elle et sa communauté entretiennent avec le lac Saint-Jean, au Québec, et l'héritage de la pollution forestière dans ce lac.

Leo Cheverie, membre du SCFP 1870, souligne l'importance de l'organisation communautaire pour la défense de l'eau et explique que les grandes fermes de monoculture asphyxient les lacs et les



Les membres du Conseil national des Autochtones du SCFP expliquent ce que signifie pour eux « l'eau, c'est la vie » et parlent de l'héritage du racisme environnemental.



étangs de l'Île-du-Prince-Édouard, notamment l'étang Diligent auprès duquel il a grandi.

Lindsay Poll, membre de SCFP 4070, explique comment la pollution de Lac Ste. Anne, en Alberta, l'a touchée, elle et sa famille, et parle de l'importance de protéger l'eau dans le cadre de nos responsabilités envers les générations futures.

Nous encourageons tout le monde à écouter ces histoires, à s'informer sur leurs causes profondes et à agir pour la justice environnementale.

La déclaration de l'ONU : un outil de riposte

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) est un outil important pour les peuples autochtones qui luttent contre le racisme environnemental. Elle a pour principe directeur le « consentement préalable, libre et éclairé ».

Qu'il s'agisse de l'aménagement du territoire ou de l'extraction de ressources naturelles sur des territoires traditionnels, ou encore de modifications aux lois qui affectent la vie des peuples autochtones, la déclaration indique clairement que les peuples autochtones ont le droit de participer sérieusement aux décisions qui affectent leurs terres, leurs territoires, leurs langues, leurs cultures et leurs modes de vie. Concrètement, cela signifie qu'ils ont le droit de dire « non » aux actions du gouvernement et de l'industrie susceptibles de nuire à leur communauté, leur langue et leur culture.

C'est ce qu'explique le guide du SCFP intitulé *Joindre le geste à la parole*. Soulignons que le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre en œuvre le principe de consentement préalable, libre et éclairé. Il ne peut pas y avoir de réconciliation sans que tous les paliers de gouvernement canadiens adoptent et mettent en œuvre les principes de la DNUDPA.



Il ne peut pas y avoir de réconciliation sans que tous les paliers de gouvernement canadiens adoptent et mettent en œuvre les principes de la DNUDPA.



Écouter, apprendre, agir

Depuis plusieurs générations, les peuples autochtones luttent contre le racisme environnemental en utilisant des stratégies comme l'organisation communautaire, l'action en justice, le lobbying gouvernemental, ainsi que des actions directes comme le blocage d'emplacements d'infrastructures écologiquement racistes, notamment les tracés des gazoducs et oléoducs. Certaines communautés, comme Grassy Narrows, se battent depuis des décennies. Il est essentiel de reconnaître la force et la dignité de ces peuples autochtones.

La campagne *L'eau, c'est la vie* du SCFP fournit des outils pédagogiques pour s'informer sur les problèmes autochtones liés à l'eau et se mobiliser afin de soutenir les peuples autochtones et leurs allié(e)s dans le but de protéger l'eau et de régler ces problèmes. Pour regarder les vidéos de nos membres et trouver des moyens de soutenir les communautés autochtones qui luttent pour avoir de l'eau potable, consultez scfp.ca/eau-egale-vie.

¹ Travailler en harmonie avec la terre : Politique environnementale nationale du SCFP.

² L'Encyclopédie canadienne, « Racisme environnemental au Canada ».